

Règlement général d'ordre intérieur (R.O.I.)

ASBL Gym Alliance Flémalle

1. Toute personne désirant s'inscrire doit s'assurer de sa bonne condition physique générale.
2. Les élèves porteront une tenue adaptée à la discipline (donnée en début d'année).
3. Les parents ne sont pas autorisés à rester dans la salle **ni à filmer les cours**.
4. Les parents sont responsables de leurs enfants en dehors de leurs heures de cours. Ils veilleront à les accompagner jusqu'à la salle et à les superviser **jusqu'au début et dès la fin du cours**. Les halls, vestiaires et salles ne sont pas des garderies. Vous n'êtes pas autorisés à y laisser jouer vos enfants.
5. Les cours avec moins de 5 élèves ne seront pas donnés.
6. Les élèves sont tenus d'être ponctuels au cours, ceci par respect pour le moniteur et les autres participants.
7. L'élève ayant raté trop de cours pourrait se voir refuser la partielle ou totale participation aux représentations (spectacle, gala, démo,...).
8. Ne laissez aucun objet de valeur dans les vestiaires. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou pertes de biens personnels.
9. Les élèves sont tenus de respecter la propreté des lieux.
10. Il est interdit de manger et de boire (excepté de l'eau) dans les salles et les vestiaires.
11. L'accès au cours (excepté portes ouvertes) est autorisé uniquement après le paiement de l'abonnement annuel. Celui-ci est nominatif, non remboursable et ne peut être cédé ou échangé.
12. Tous les membres se doivent le **respect mutuel**. Nous ne tolérerons ni bagarres, ni injures, ni harcèlement,

Tous les membres inscrits à notre ASBL sont censés avoir pris connaissance et accepté le R.O.I., les conditions générales de ventes et le R.G.P.D.

Nous nous réservons le droit de ne plus accepter les membres qui ne respectent pas ce règlement.